

SEANCE DU 20 février 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt février à 20 heures, les Membres du Conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis en la maison commune sous la présidence de Mme M-France BEAUDOUIN, Maire.

Mme Laurence LEFEBVRE, pour la société Espac'Urba, présente au Conseil Municipal l'avancée du Projet du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Elle rappelle que les diagnostics et l'enquête agricole sont réalisés ; que le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a déjà été débattu en Conseil Municipal et présenté à la population.

Mme LEFEBVRE présente la carte des risques puis précise que la réglementation zone par zone a été réalisée.

Prochaines étapes :

- Présentation aux services de l'État : 21 Mars 2018 à 9h30
- Réunion Publique : 27 Mars 2018 à 19h
- Arrêt du Projet en Conseil Municipal et clôture de la concertation : Avril
- Consultation 3 mois (Préfecture) : Mai Juin Juillet – synthèse envoyée en Mairie
- Enquête Publique 1 mois avec commissaire enquêteur : Septembre
 Puis 1 mois pour le rapport du commissaire enquêteur : Octobre
- Réunion technique : Novembre
- Approbation du Conseil Municipal : Décembre
- le Préfet a encore deux mois pour le contrôle de légalité

=> Pour rendre exécutoire : Il conviendra de réaliser la publicité dans un Journal et affichage en Mairie

Si recours d'un particulier : cela ne suspend pas le PLU.

Mme HAMOUIS Fabienne, qui représente le collectif du lotissement du Roseaux Saint Michel, demande à Mme LEFEBVRE Laurence si le lotissement ne sera pas rattaché à la parcelle B 781. Mme LEFEBVRE confirme que la noue existante entre le lotissement et la parcelle B 781 ne sera pas modifiée (B 860).

Plus aucune question n'étant posée la séance est levée à 20h30.